

**Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense
des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors**

Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 janvier 2021

Le 8 janvier 2021, les adhérents du collectif se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Maison du Grand Veymont à 17 h 30.

49 adhérents ont émargé la liste de présence.

86 pouvoirs ont été enregistrés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu délibérer normalement sous la présidence de Bernard Freydier.

La grande salle de la Maison du Grand Veymont ne pouvant accueillir que 35 personnes dans les conditions sanitaires actuelles, l'assemblée générale s'est déroulée à l'extérieur autour d'un braséro.

1) Election des membres du conseil d'administration

La liste des candidats ayant été affichée, ces derniers ayant été présentés, personne ne demandant un vote à bulletin secret, les candidats ont tous été élus à l'unanimité à main levée.

2) Informations sur le calendrier possible

Le conseil municipal s'étant réuni le mardi 5 janvier 2021 à huis clos, aucun membre de notre association n'a pu assister aux travaux. Il semble cependant que plusieurs dates aient été décidées.

Une grande réunion d'informations et d'échanges sera organisée par la municipalité le samedi 10 avril de 14 h à 19 heures.

Le référendum semble programmé pour le dimanche 2 mai 2021 et réservé uniquement aux électeurs inscrits sur les listes électorales de Gresse. Nous n'en connaissons pas la question précise, ce qui est pourtant très important. Ce référendum territorial ne doit pas être confondu avec la « consultation pour avis des électeurs ». Il serait décisionnel, il permettrait au corps électoral de se substituer à l'assemblée délibérante pour prendre une décision.

Ces informations demandent confirmations que nous trouverons lorsque le compte-rendu des travaux du conseil municipal sera publié sur le site de la commune.

3) Situation du directeur d'exploitation

Valéry Routaboul a confirmé par lettre à Monsieur le Président de l'Épic sa décision de démissionner. Après 6 mois de cohabitation entre l'équipe des remontées mécaniques et le conseil municipal, il constate un manque de confiance qui ne lui permet plus d'assumer ses lourdes responsabilités en toute sérénité. Il regrette d'avoir été amené à prendre cette décision et contrairement à ce qui peut se dire, il n'avait, au moment des élections municipales, aucune intention de quitter ses fonctions. Après 10 ans de bons et loyaux services, il assumera ses fonctions le plus professionnellement possible jusqu'au 31 mars 2021 et se tiendra par la suite à la disposition, bénévolement, de ses successeurs pour les

aider à une passation positive et à la réalisation d'éventuels programmes de travaux et d'entretiens.

Les membres de l'assemblée présents tiennent à souligner la qualité des travaux dirigés par Valéry Routaboul dans l'aménagement des pistes, l'organisation et la qualité du damage, l'optimisation des performances de l'installation de neige de culture.

4) Initiatives des adhérents

Malgré le froid, les adhérents présents proposent plusieurs pistes de travail aux administrateurs :

- Profiter des vacances de février pour informer
- Le référendum étant réservé aux seuls électeurs au grand regret des résidents secondaires qui paient leurs impôts, il est proposé de concevoir un sondage-consultation qui permettrait de recueillir les avis de tous ceux qui apprécient les sports d'hiver à Gresse qu'ils habitent la commune, le Sud-Isère le département ou notre belle planète.
- En 1965, les gressois, les habitants du canton ont souscrit des actions de la GET créée par Émile Mouttet, Bernard Deconinck et les cadres de la société Allibert. En novembre 1991, après 3 saisons sans neige, 160 familles souscrivent à l'augmentation de capital de la SAEM GET, alors au bord du gouffre.
Aujourd'hui, pouvons-nous envisager un financement participatif ? Dans quelle mesure, ceux qui soutiennent la station seraient décidés à mettre 20 euros, 50, 100 ou plus pour aider à la réalisation de cette dernière tranche de neige de culture sur la piste des Chamois ?

Toutes ces questions sont à débattre, d'autres propositions seront faites par nos adhérents. Il appartiendra aux membres du Conseil d'administration de les mettre en œuvre.

La séance est levée à 18 45.

Le secrétaire
Bernard Freydier